



FEDERATION CAMEROUNAISE DE FOOTBALL CAMEROON FOOTBALL FEDERATION

Affiliée à la FIFA en 1962, à la CAF en 1963 et à l'UNIFFAC en 1998

COMMUNIQUE

Ont été adoptées les résolutions ci-après lors de la Session Ordinaire du Comité Exécutif de la Fédération Camerounaise de Football (FECAFOOT) tenue le 16 février 2022 au Marcsons à Limbé :

- La modification de l'ordre du jour en y inscrivant en son point 15, l'interprétation et l'application des articles 42 et 43 des Statuts de la FECAFOOT relativement aux agissements d'un membre dudit Comité ;
- L'approbation par 18 voix pour et 01 contre, des décisions prises par le Comité Exécutif de la FECAFOOT du 22 décembre 2021 tenu à Kribi ;
- L'approbation par 18 voix pour et 01 contre, des décisions prises par le Comité d'Urgence lors des sessions des 27 décembre 2021, 13 et 20 janvier 2022 ;
- La confirmation et l'approbation par 18 voix pour et 01 contre, des recrutements ci-après :
 - Monsieur Benjamin Didier BANLOCK au poste de Secrétaire Général de la FECAFOOT ;
 - Monsieur DJITTA au poste de Directeur Administratif et Financier Par Intérim de la FECAFOOT ;
 - Monsieur HAPPI SOHO FANGUEN Franck Hilaire au poste de Directeur du Développement du Football de la FECAFOOT ;
 - Monsieur DJOUNANG Blaise au poste de Chef de Département des Affaires Juridiques de la FECAFOOT ;
 - Monsieur LOE Camille Jean Luc au poste de Directeur de Cabinet du Président de la FECAFOOT ;
 - Monsieur MABOANG KESSACK Emmanuel au poste de Chargé de Mission de la FECAFOOT.
- Mandat a été donné au Président de la FECAFOOT de procéder au recrutement de **04 (quatre) autres cadres au sein de la fédération** ;
- L'adoption après modification des Règlements des Championnats Professionnels Elite One et Elite Two, à l'unanimité des membres présents du Comité Exécutif, pour le compte de la saison sportive 2021/2022 ;
- Instruction a été donnée au Secrétaire Général de préparer en début de chaque saison sportive une note de synthèse explicative aux modifications apportées sur les Règlements des Championnats Professionnels pour le compte de ladite saison sportive ;

- L'adoption du lancement du Premier Championnat Panafricain de Football Scolaire au Cameroun, projet de la Confédération Africaine de Football pour le compte de la saison sportive 2021/2022 ;
- Le Comité Exécutif, prend note de l'information donnée par le Secrétariat Général relative à la mise sur pied d'un établissement chargé de la diffusion et le merchandising des articles et gadgets de la FECAFOOT ;
- L'adoption du projet de modification de l'Organigramme de la FECAFOOT sous réserve de sa validation par l'Assemblée Générale ;
- **La suspension à titre provisoire pour une période de 03 (trois) mois du Membre du Comité Exécutif, Monsieur GUIBAI GATAMA, Délégué de la Ligue Régionale de Football de l'Extrême-Nord Conformément aux dispositions des articles 42 et 43 des Statuts de la FECAFOOT ;**
- L'approbation du changement de nom du Club Hercule Football Academy en *African Football Academy* ;
- Un délai de 72 (soixante-douze) heures a été donné au Président de la FECAFOOT pour prendre une décision concernant l'avenir de Monsieur ANTONIO CONCEICAO, comme Sélectionneur National, à la tête des Lions Indomptables du Cameroun.

Fait à Limbé, le 16 février 2022

LE SECRETAIRE, GENERAL



Benjamin/Didier BANLOCK